



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JUILLET 2022
19 HEURES 30**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE
(article L. 2121-25 du CGCT)**

Délibération n° 1 :

Maintien d'un Adjoint dans ses fonctions

Délibération n° 2 :

Désignation des membres dans les syndicats intercommunaux

Délibération n° 3 :

Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité et saisonniers

Délibération n° 4 :

Modification du tableau des effectifs : création et suppression de postes

Délibération n° 5 :

Demande de subvention pour la bibliothèque

Délibération n° 6 :

Approbation du projet de la modification du droit commun du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Délibération n° 7 :

Convention de servitude de passage GRDF

Délibération n° 8 :

Convention relative à la prise en charge financière entre la commune de Saint-Mammès et le SIDEAU Moret-Seine-et-Loing pour la réalisation de test amiante : HAP sur enrobés

Délibération n° 9 :

Convention transfert de gestion d'une partie du domaine public à la SNCF